

TERMES DE REFERENCE

Missions de supervision de la collecte des données de l'enquête nationale de référence de suivi des indicateurs du PROSEHA au Niger

Du 28 novembre au 7 décembre 2020

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

Pour faire face aux obligations de reddition de compte et faciliter la prise de décision (planification, programmation, budgétisation) dans le cadre du pilotage du PROSEHA 2016-2030, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a prévu dans le manuel opérationnel de suivi-évaluation du PROSEHA, de réaliser chaque année une enquête auprès des ménages afin de mesurer les progrès enregistrés par le Niger en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Les enquêtes fourniront également des informations précieuses afin de suivre la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le domaine de l'eau et l'assainissement et de disposer d'indicateurs permettant une comparaison à l'échelle internationale. L'Institut National de la Statistique (INS), a réalisé en 2018, à la demande du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), une enquête pour l'établissement d'une situation de référence des principaux indicateurs du projet. En 2019, une enquête de suivi a été faite sur la base d'un échantillon réduit. Cette enquête à l'image de la situation de référence (échantillon plus large) viendra compléter le dispositif de suivi-évaluation du projet.

Les résultats des enquêtes ont permis de constater que la majorité des ménages nigériens consomment de l'eau de mauvaise qualité, font la défécation à l'air libre et utilisent des installations limitées de lavage des mains. C'est pour suivre l'évolution de ces différents indicateurs que le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) a sollicité l'INS pour mener cette enquête sur l'ensemble du territoire national.

Cette enquête permettra au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) de suivre le niveau de performance du PROSEHA. Dans le souci d'obtenir des données de bonne qualité et de bien suivre le déroulement de la collecte sur le terrain, des missions de supervision seront effectuées à l'intérieur du pays suivant trois axes (3) axes :

1. - **AXE 1** : Agadez-Tahoua-Dosso-Tillabéri;
2. - **AXE 2** : Diffa-Zinder-Maradi-Niamey.

II. OBJECTIFS VISES A TRAVERS LES MISSIONS DE SUPERVISION

L'objectif général de ces missions de supervision est de se rendre compte du déroulement de la collecte des données sur le terrain et surtout de leur qualité en vue de contribuer à une meilleure exécution de l'enquête.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- se rendre compte de l'état d'avancement de la collecte des données sur le terrain ;
- vérifier si les instructions données lors de la formation sont respectées notamment en ce qui concerne la formulation des questions et le remplissage du questionnaire ;
- relever les difficultés et les problèmes rencontrés au cours de la collecte et partager, s'il y a lieu, ces problèmes avec les autres équipes de supervision et du niveau central ;
- rendre compte au niveau central de l'évolution des travaux de collecte.

II. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de ces missions, les résultats suivants sont attendus :

- l'état d'avancement de la collecte des données sur le terrain est connu ;
- le respect des instructions pour la formulation et le remplissage du questionnaire est vérifié ;
- les difficultés et problèmes rencontrés sur le terrain sont relevés, solutionnés et partagés avec les autres équipes de supervision et le niveau central ;
- une situation de l'évolution des travaux de collecte est faite.

III. PERSONNEL

Les missions de supervision dureront cinq (5) jours à compter du **28 novembre au 7 décembre 2020**. Le retour est prévu pour le **8 décembre 2020**.

AXE 1 : Agadez-Tahoua-Dosso-Tillabéri:

- Idi Harouna, DER/INS
- Yacouba Altiné, DCMIS/INS;
- Amadou Mahamane Djaffarou DS/MH/A.

AXE 2 : Diffa-Zinder-Maradi-Niamey:

- Ibrahim Amadou Tawaye, DCMIS/INS ;
- Sidi Aboubacar, DS/MH/A;
- Mme Salamitou Adamou, DR/INS/DOSSO.

IV. LOGISTIQUE

Répartition des véhicules de la supervision :

AXE	N° Véhicule	Nom et prénom Chauffeur
AXE 1 : Agadez-Tahoua-Dosso-Tillabéri		
AXE 2 : Diffa-Zinder-Maradi -Niamey		

